



SERVICE PUBLIC FEDERAL ECONOMIE, P.M.E., CLASSES MOYENNES & ENERGIE

AGREATION D'ENTREPRENEURS DE TRAVAUX

Certificat d'Agréation

Conformément à la loi du 20 mars 1991 et aux articles 3, 4, 5, 10, 11 et 12 de l'arrêté royal du 26 septembre 1991 et sur avis de la Commission d'agréation des Entrepreneurs, l'entreprise :

SA Entreprise JEROUVILLE
Quartier Haynol 1
6800 Libramont-Chevigny

N° d'entreprise : 0413825754

N° de dossier : 9737

est agréée tant pour l'exécution des travaux attribués par des personnes de droit public que par d'autres personnes morales auxquelles s'applique la loi relative aux marchés publics et pour des travaux subventionnés à concurrence d'au moins 25 % ou financés directement sous quelque autre forme que ce soit à concurrence d'au moins 25 % par des personnes de droit public auxquelles s'applique la loi relative aux marchés publics, dans les classes et catégories ou sous-catégories suivantes :

1C3 - 1C7 - 1E2 - 1E4 - 1G1 - 1G2 - 1G3 - 1G4 - 1G5 - 1H2 - 1S

2V

4D1 - 4H1

5B+5B1+2A

7P2+5P1+5P3+5S1

8C+8C1+5C5

8C2 - 8C6 - 8G - 8H

8E+8E1+5D

Cette agréation est inscrite sur la liste des entrepreneurs agréés sous le n° 8310

Décision ministérielle du 04/03/2020

Pour le Ministre :

Le Conseiller :

M. DUQUET